

UNSA

# Roquette



26 Mars 2026

## IPO 2026

### Contexte

- Les partenaires sociaux se réunissent chaque année pour faire un point sur les dispositifs d'intéressement, notamment lorsqu'ils sont liés à la performance opérationnelle de l'entreprise.

### Pourquoi ?

- **Évaluer la pertinence** des indicateurs : voir si les critères de performance restent adaptés à la réalité de l'entreprise.

### But

- **Proposer des ajustements** : les partenaires sociaux peuvent discuter d'éventuelles modifications pour améliorer le dispositif (dans le cadre d'un avenant ou lors du renouvellement de l'accord).

## Les cibles resteront inchangées

Dans le cadre du programme Shift & Lead, des évolutions organisationnelles sont annoncées. Reproduire la performance 2025 avec plus d'instabilité (arrêt/redémarrage, risque de rupture client, risque sécurité...) apparaît hautement risqué.

L'UNSA était prête à maintenir la discussion et la négociation pour faire évoluer les cibles en tenant compte de ce contexte, la négociation a été stoppée lorsqu'une OS a décidé de couper court à la négociation rendant impossible de signer un nouvel avenant à l'accord existant. Ce sont donc les cibles utilisées en 2025 qui s'appliqueront en 2026, dernière année de l'accord. Souhaitons que la position fermée de cette OS ne porte pas préjudice à la future négociation d'IPO.

**Dans ce contexte incertain, vos délégués UNSA ont exprimé la volonté de sécuriser le dispositif.**

### Proposition de la Direction

La Direction a présenté des propositions d'ajustement afin de positionner les cibles sur la performance atteinte en 2025.

## Billet d'humeur

L'UNSA choisira toujours de rester dans la négociation alors qu'un nouvel accord sera négocié et devra obligatoirement être signé, en 2027, pour maintenir un dispositif historique et hautement redistributif.

La Direction doit mesurer la contradiction qu'il y a à demander un effort particulier à l'ensemble des salariés tout en envisageant, si telle est son intention, une révision à la baisse de l'ensemble des accords.



[local.unsa@orange.fr](mailto:local.unsa@orange.fr)

